



Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-17

Ottawa, le 3 mars 2008

Avis de consultation

Demandes reçues

Plusieurs collectivités

Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 7 avril 2008

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes :

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Article Requérante et endroit

1. **The Score Television Network Ltd.**
L'ensemble du Canada
No de demande 2008-0230-8
2. **The Family Channel Inc.**
L'ensemble du Canada
No de demande 2008-0214-1
3. **9015-2018 Québec inc.**
Montréal (Québec)
No de demande 2008-0197-9

1. **L'ensemble du Canada**
No de demande 2008-0230-8

Demande présentée par **The Score Television Network Ltd.**, au nom de sa filiale 2139846 Ontario Inc., en vue de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées de langue anglaise appelée The Score.

La titulaire propose d'offrir la distribution de son service susmentionné en version haute définition (HD).

Conformément au cadre établi dans l'avis *Cadre de réglementation de l'attribution de licence et de la distribution des services payants et spécialisés à haute définition*, Avis public de radiodiffusion CRTC [2006-74](#), 15 juin 2006, la programmation du service analogique et la programmation du service amélioré seront comparables, c'est-à-dire que 95% des composantes sonores et visuelles seront identiques, à l'exclusion des messages publicitaires et de toute partie du service distribuée par un signal secondaire. De plus, la différence de 5% sera entièrement constituée de programmation HD.

La titulaire indique qu'elle est présentement autorisée à offrir le service en haute définition jusqu'au 15 juillet 2008 et que la licence de radiodiffusion qu'elle détient pour ce service expire le 31 août 2010. Conséquemment, la titulaire demande que l'autorité d'offrir le service en haute définition expire à la même date.

Adresse de la titulaire:

370, rue King Ouest
Bureau 435
Casier Postal 10
Toronto (Ontario)
M5V 1J9
Télécopieur : 416-977-7851
Courriel : blevy@scoremedia.ca

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

2. **L'ensemble du Canada**
No de demande 2008-0214-1

Demande présentée par **The Family Channel Inc.** en vue de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation de télévision payante de langue anglaise appelée Family Channel.

La titulaire propose d'offrir la distribution de son service susmentionné en version haute définition (HD).

Conformément au cadre établi dans l'avis *Cadre de réglementation de l'attribution de licence et de la distribution des services payants et spécialisés à haute définition*, Avis public de radiodiffusion CRTC [2006-74](#), 15 juin 2006, la programmation du service analogique et la programmation du service amélioré seront comparables, c'est-à-dire que 95 % des composantes sonores et visuelles seront identiques, à l'exclusion des messages publicitaires et de toute partie du service distribuée par un signal secondaire. De plus, la différence de 5 % sera entièrement constituée de programmation HD.

Adresse de la titulaire :

Place BCE
181, rue Bay
Casier postal 787
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M5J 2T3
Télécopieur : 514-939-5098
Courriel : abarin@tv.astral.com

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

3. **Montréal (Québec)**
No de demande 2008-0197-9

Demande présentée par **9015-2018 Québec inc.** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio AM commerciale à caractère ethnique CHOU Montréal (Québec).

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance d'émission de jour et de nuit de 1 000 watts à 2 000 watts.

La titulaire indique que les changements proposés amélioreront la réception de son signal au centre ville de Montréal ainsi que sur la Rive Sud où le signal de la station est quasiment inexistant.

Adresse de la titulaire:

11876, De Meulles
Montréal (Québec)
H4J 2E6
Télécopieur : 514-745-3475
Courriel : crmo@crmo.ca

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

7 avril 2008

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en remplissant le
[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : 819-997-2429
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782
Télécopieur : 819-994-0218

Place Metropolitan

99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624

Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington

275, avenue Portage, bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274
Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional

2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520

Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>